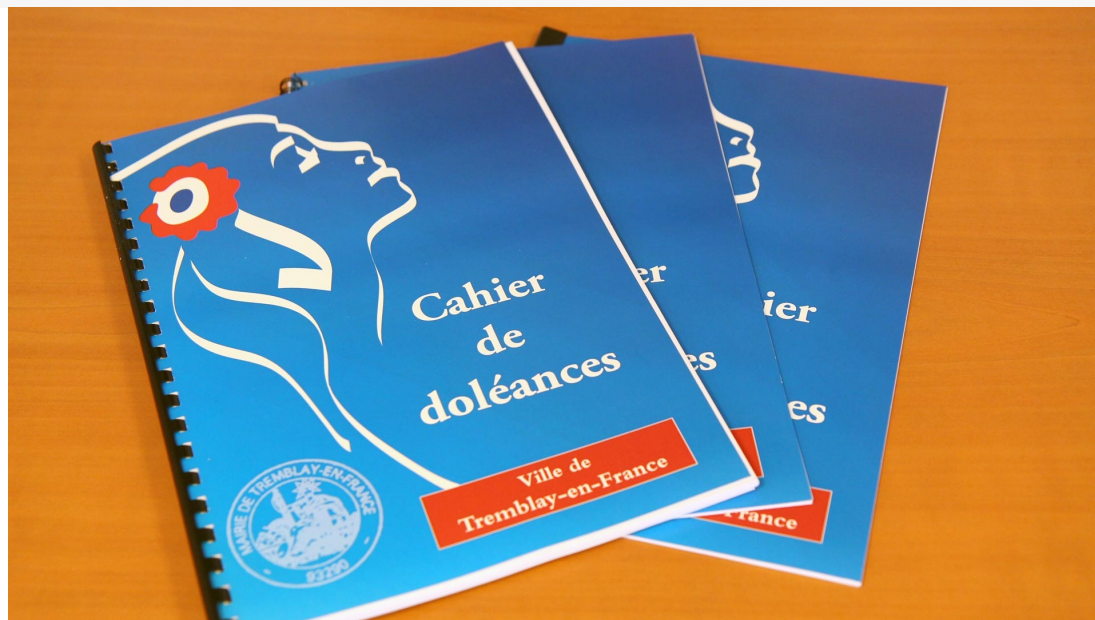


Débat national : exprimez-vous !

Des cahiers de doléances sont à votre disposition.

Publié le 28/01/2019



La ville de Tremblay-en-France met à disposition des cahiers de doléances pour recueillir les contributions de chacun, au sein des structures municipales dans les différents quartiers de la ville. Ces cahiers seront disponibles de 17h à 20h, le 28 janvier, les 4, 11 et 25 février et le 4 mars 2019 dans tous les lieux ci-dessous :

- > Maison des associations du Vieux-Pays,
- > Espace Henri-Barbusse,
- > Espace Louise-Michel,
- > Espace 54 (54 rue de Lille),
- > Complexe sportif Jean-Guimier

[Télécharger la lettre de François Asensi](#)

SITUER



 RETOUR À LA LISTE

MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

18 boulevard de l'Hôtel de Ville
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35